



Association Loi 1901  
Club affilié à la FFESSM sous le N° 07770725 et  
Enregistré en Préfecture de Seine-et-Marne sous le N° W772000712

## BULLETIN DE RÉINSCRIPTION – SAISON 2025/2026

retourner avant le 30/10/2025 accompagné des pièces demandées.

---

### 1. IDENTITÉ DE L'ADHÉRENT

- Nom : .....
- Prénom : .....
- Date de naissance : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_
- Adresse : .....
- Code postal : ..... Ville : .....
- Téléphone : .....
- Email : .....
- Numéro de licence FFESSM (si déjà licencié) : .....

---

### 2. FORMULE CHOISIE

Cochez la case correspondante :

- Licence + Cotisation annuelle adulte – 130 €
  - Licence + Cotisation jeune (-18 ans) – 130 €
  - Licence + Cotisation famille (-10€ pour 1 membres de la même famille) – 120 €
  - Licence seul : 55 €
- 

### 3. NIVEAU SOUHAITER

Cochez la case correspondante :

- |                                       |  |
|---------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> niveau 1=40€ | <input type="checkbox"/> Plongeurs de bronze/Argent/or=20€ |
| <input type="checkbox"/> niveau2= 80€ | <input type="checkbox"/> PE 12 =20€                        |
| <input type="checkbox"/> niveau3=120€ | <input type="checkbox"/> PE 40 =40€                        |



Les Plongeurs d'Ancoeur – Centre Aquatique Aqualude – 22-24 rue des Ecoles – 77370 Nangis  
Contact : 06-98-03-70-92 Site Internet : <https://lesplongeursdancoeur.wixsite.com/website-2>





## 4. ASSURANCES

Loisir 1= 24€20  Loisir 2= 28€85  Loisir 3= 49€45  Piscine= 13€40  
 Loisir top 1= 46€35  Loisir top 2= 57€70  Loisir top 3 = 95€80

(Détail des garanties disponible sur le site de la FFESSM ou au club)

---

## . 5 TARIF GLOBAL

Adhésion + niveau +assurance =

---

PIÈCES À FOURNIR :

### . AUTORISATIONS

- J'autorise le club à utiliser des photos/vidéos de moi prises lors des activités pour ses supports de communication.
  - J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur du club.
  - Je certifie avoir fourni des informations exactes.
- 

Fait à : ..... Le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / 2025

Signature de l'adhérent (ou du représentant légal si mineur) :

(Précédée de la mention "lu et approuvé")

---

PIÈCES À FOURNIR :

- Certificat médical (datant de moins de 1 an)
- Paiement (par chèque, virement, helloasso, chèques ANCV, pass sport, LABAZ)
- Bulletin rempli et signé
- Pour le retour des mineurs : Autorisation parentale



# AUTORISATION PARENTALE POUR LE RETOUR DES MINEURS SEULS APRES LES ENTRAINEMENTS ET SORTIES DU CLUB

Chers parents,

Compte tenu de l'évolution du droit français, la responsabilité des associations et de leurs dirigeants est de plus en plus souvent engagée. En conséquence, nous sommes contraints de procéder à des formalités administratives afin de garantir les droits de notre encadrement et la pérennité du club.

Nous vous prions, pour cette raison, de bien vouloir cocher la ou les cases ci-dessous, et de rayer le paragraphe inutile, concernant le retour seul à son domicile de votre enfant. Nous vous signalons qu'en cas de refus de votre part de laisser votre enfant effectuer seul les trajets nécessaires à l'exercice de son activité sportive, vous vous engagez à l'accompagner à le centre aquatique Aqualude, lieu de rendez-vous habituel, pour les séances d'entraînements et les diverses sorties et à venir le rechercher au même endroit à la fin de celles-ci.

Dans un souci d'une meilleure organisation des activités, il nous est indispensable de disposer de ce document dûment signé par vous, en votre qualité de parent(s) ou tuteur disposant de l'autorité parentale sur le mineur visé.

Dans le cas où l'autorité parentale est partagée, il est impératif que ce document soit signé par les deux parents.  
Vous remerciant de votre coopération.

Les membres du bureau.

## AUTORISATION PARENTALE RETOUR

Je soussignée.....,

Parent ou représentant légal de : .....

Cochez-la ou les cases correspondantes ci-dessous, et rayez les paragraphes inutiles.

### **Autorisation de rentrer seul vers le domicile :**

Adresse du domicile vers lequel le mineur est autorisé à rentrer seul :

Lorsqu'il participe aux entraînements du club ou à toute sortie club, j'autorise mon enfant à effectuer seul les trajets d'aller et de retour entre son domicile mentionné ci-dessus et le Centre aquatique Aqualude.

Je déclare avoir pris connaissance du fait qu'alors, la responsabilité du club et de l'encadrement ne pourra pas être engagée en cas d'accident survenu au cours desdits trajets.

**Rayez le paragraphe suivant si vous avez autorisé votre enfant à faire des trajets.**

### **Refus d'autorisation de rentrer seul vers le domicile :**

Je n'autorise pas mon enfant à effectuer seul les trajets d'aller et de retour entre son domicile mentionné ci-dessus et le Centre aquatique Aqualude lorsqu'il participe aux entraînements et aux diverses sorties.

En conséquence, je m'engage à assurer moi-même l'encadrement dudit mineur à ces occasions

### **DATE ET SIGNATURE :**

